This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Z
1011
B81
Q4

B 1,001,358

DE

LA BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

ET PLUS PARTICULIÈREMENT

DU

MANUEL DU LIBRAIRE ET DE L'AMATEUR DE LIVRES

LETTRE

A M. JACQUES-CHARLES BRUNET

Chevalier de la Légion d'honneur,

PAR J.-M. QUÉRARD

AUTEUR DE LA FRANCE LITTÉRAIRE, DES SUPERCHERIES DÉVOILÉES, DU QUÉRARD, ETC.,
CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON.

PARIS
L'ÉDITEUR, QUAI SAINT-MICHEL, 21.

AVRIL 1863.

Z
1011
.B81
Q4

DE

LA BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

ET PLUS PARTICULIÈREMENT

DU

MANUEL DU LIBRAIRE ET DE L'AMATEUR DE LIVRES

LETTRE

A M. JACQUES-CHARLES BRUNET

Chevalier de la Légion d'honneur,

PAR J.-M. QUÉRARD

AUTEUR DE LA FRANCE LITTÉRAIRE, DES SUPERCHERIES DÉVOILÉES, DU QUÉRARD, ETC.,
CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON.

PARIS

L'ÉDITEUR, QUAI SAINT-MICHEL, 21.

AVRIL 1863.

Vignaud
4-15-30

DE LA BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRAI

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

I

Lettre à M. Jacques-Charles Brunet.

MONSIEUR,

L'orgueil est un défaut qui nous entraîne à commettre de bien graves injus tôt ou tard la conscience devrait nous reprocher, si le sentiment dont elles avait des intermittences; mais l'orgueil blessé poursuit sans relâche et avec celui qui a fait la blessure, même par des calomnies! cherchant à calmer ain éprouvé. Je suis dans ce moment la victime de votre immense orgueil, et je que l'on juge qui de nous deux a tort envers l'autre. Je n'attaque point l'oct je réponds à son attaque.

Longtemps avant l'apparition de la deuxième partie du tome IV de votre somptueux *Catalogue*, je savais que vous vous proposiez de lancer contre r bonnes petites méchancetés qui vous sont assez familières, et que, du reste, vo avec entrain. J'étais donc impatient de voir paraître la partie en question. En l'at me demandais quel pouvait être le motif de l'attaque dont j'étais menacé. Cela pas être jalousie de métier, car nos ouvrages sont très-dissemblables, et ils on différent, qu'ils ne peuvent se faire concurrence l'un à l'autre D'ailleurs, je heureux pour posséder de vous, Monsieur, une lettre remontant à 1827, dans laq m'adressez les plus bienveillants éloges sur *la France littéraire*, et je ne cr avoir démérités par une rédaction moins soignée; au contraire, j'ai continué liorer le plan autant que je l'ai pu, et je crois, qu'avec mon tome XII, surtout graphie française a dit son dernier mot. Ce ne pouvait donc pas être la criti ouvrage que j'avais à redouter. Avais-je, quelque part, parlé irrévérencieu vous, Monsieur, ou de votre ouvrage? Non; j'ai cité votre livre dans le mien loge qu'il mérite; j'ai fait même plus : à l'occasion de la contrefaçon faite à j'ai élevé la voix dans un petit journal que je publiais alors, et je m'applaudis renoncer feu le baron F. de Reiffenberg au projet de diriger cette déloyale Ai-je jamais fait des emprunts à votre livre? Je me perdais en conjectures en ce que vous pouviez avoir à me reprocher.

Enfin, le complément de votre tome IV a paru, et j'y ai lu les deux colonn que vous m'avez fait l'honneur de me consacrer. Je suis maintenant fixé. Ce r comme je l'avais bien pensé, la jalousie de métier qui a dicté le malveillant j'y ai lu. C'est la plaie encore béante d'une blessure faite, en 1844, à votre in gueil, par l'article de Marie-Joseph Guichard, sur les trois premiers volumes trième édition de votre *Manuel*, article un peu sévère, mais qui n'en est pas m à propos du choix, si choix il y a, des livres que vous citez. On vous avait, jusqu'alors, comblé d'éloges, parce que c'est plus vite fait et moins pénibl quand même un ouvrage de bibliographie que de le lire d'un bout à l'autre, stater en parfaite connaissance de cause ce qui est bien et ce qui est mal Je co prudence d'insérer cette critique dans un autre petit journal que j'avais la cha tinuer, le *Moniteur de la librairie*, où elle parut en février 1844. Voilà le vérit non avoué, de votre philippique contre l'éditeur du susdit article, qui, apr années, remue encore votre bile. Joseph Marie Guichard, érudit bibliophile, c tingué, auteur de travaux estimables[1], et qui eût été, s'il l'eût voulu, un

[1] Voir *la Littér. franç. contemp.*, II, 203.

redoutable pour vous, car il connaissait parfaitement les incunables et, sinon les vieilles drôlerie sde nos pères, au moins les livres anciens, ayant plus de valeur littéraire que de valeur vénale : c'était un véritable érudit ; et pourtant, Jos.-Mar. Guichard n'est cité dans votre cinquième édition que par une seule ligne, au sous-sol d'une page ! parmi les auteurs de peu d'importance, ainsi que vous l'avez fait pour tant d'autres qui méritaient mieux que moi les honneurs de vos colonnes. Premier effet de votre implacable rancune : le châtiment du silence contre Joseph-Marie Guichard. Cela ne vous suffisait pas. Il vous fallait, Monsieur, une victime expiatoire, et c'est moi que vous avez honoré de votre choix, en déversant, dans l'article que vous avez bien voulu me consacrer, tout ce que votre esprit a pu trouver de malveillance, mais surtout en essayant de me tuer avec l'arme du ridicule, et cela longuement : l'excès contraire, par rapport à Joseph-Marie Guichard.

Autant j'aime à causer de mes travaux, autant il me répugne de causer de moi-même ; mais vos attaques, Monsieur, me contraignent à rompre un instant avec mon habitude de retenue. Je vous demande donc, Monsieur, la permission de faire connaître à MM. les *libraires et amateurs de livres*, près desquels vous m'avez calomnié, les raisons qui ont déterminé vos attaques. Je dirai d'abord quelques mots sur votre carrière de bibliographe, puis je reproduirai l'article de Joseph-Marie Guichard, motif de votre incurable rancune, sans y ajouter un seul mot de moi ; je rappellerai la suite de procédés, de peu de goût, à mon adresse, que cet article vous a suggérés ; enfin, je reproduirai l'article que vous m'avez consacré, en y relevant vos inexactitudes calculées, vos appréciations perfides, et surtout vos calomnies.

II

De M. Brunet et de son « Manuel ».

BRUNET (Jacques-Charles), savant bibliognoste, chevalier de la Légion d'honneur, né le 2 novembre 1780, à Paris, est fils de Thomas Brunet, libraire dans cette ville, éditeur de pièces de théâtre, qui demeurait, au commencement de ce siècle, rue Gît-le-Cœur, n° 18, et avait son dépôt au théâtre du Vaudeville, rue de Chartres. M. Jacques-Charles Brunet, qui continua la librairie pendant quelques années[1], s'était livré, dès sa plus tendre jeunesse, à l'étude de la bibliognosie, dans laquelle, avec le temps, il s'est fait un nom très-répandu. Il n'avait pas vingt-deux ans lorsqu'il débuta par la publication d'un *Supplément* (ou quatrième volume) *au Dictionnaire bibliographique, historique et critique des livres recherchés.* (Paris, Delalain fils, 1802, in-8.) L'ouvrage, d'un abbé Duclos et pourtant connu sous le nom d'André-Charles Cailleau, le libraire (1790, 3 vol. in-8), aussi bien que le *Supplément*, anonyme, de M. Jacques-Charles Brunet, sont aujourd'hui justement oubliés, parce qu'ils ne sont plus au niveau de la connaissance des livres. Le travail de M. Jacques-Charles Brunet ne procura pas moins dans le temps, à son auteur, l'avantage d'être connu, et, par suite, de se faire rechercher pour la rédaction des catalogues de bibliothèques à vendre. M. Brunet a dû en rédiger un certain nombre ; mais les seuls que l'on cite sont ceux de M*** (Léon d'Ourches), 1811, in-8, et du marquis Germain Garnier, pair de France, 1820, in-8. En 1805, parut la première édition d'un *Dictionnaire portatif de Bibliographie*, un volume in-8, dont la seconde édition, revue et considérablement augmentée, fut publiée en 1809, in-8 et in-4. Ce volume, qui ne contribua pas peu à faire oublier l'ouvrage de l'abbé Duclos et de son continuateur, porte le nom du libraire Fr.-Ign. Fournier ; mais le véritable auteur était un homme qui avait aussi la pratique des livres, très-laborieux et très-modeste, M. Jardé, alors commis de l'ancienne maison de librairie Rusand, sise, à cette époque, au palais Abbatial. En maniant les livres des bibliothèques qu'il était chargé de vendre, ce qui lui en facilitait la connaissance aussi bien que l'examen, et en empruntant à ses devanciers, M. Brunet avait rassemblé un grand nombre de notes ; aussi fit-il paraître, en 1810, la première édition de son *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, et seulement quatre années plus tard (1814), il en publiait déjà une seconde, augmentée de plus de quatre mille articles et d'un grand nombre de notes, à laquelle il ajoutait un quatrième volume, très-utile, constituant une *Table en forme de catalogue raisonné*. Outre que c'était dès

[1] La deuxième édition du *Manuel*, 1814, 4 vol., porte encore pour adresse de vendeur : Brunet, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4 ; la troisième porte : Paris, l'Auteur, rue Gît-le-Cœur, n° 10.

lors le plus récent, c'était aussi le plus ample guide à l'usage des trafiquants et acheteurs de livres; il réussit donc.

Le titre de l'ouvrage de M. Brunet ne répond pas au contenu; le véritable titre eût dû être : *Guide du vendeur et de l'acheteur de livres*. Celui de Manuel n'est ordinairement donné qu'au livre qui résume les éléments d'une science ou d'un art. Or, si la connaissance des livres est de première nécessité pour le libraire, elle ne constitue pourtant pas à elle seule tout ce qu'il importe de savoir à celui qui veut faire son commerce avec distinction. Il existe une petite compilation renfermant ce qu'aucun libraire ne devrait ignorer et qui porte à juste raison le titre de *Manuel du libraire, du bibliothécaire et de l'homme de lettres*, par un libraire[1]. (Avignon et Paris, 1828, in-18 de 216 pages), où, entre autres choses, on trouve une notice sur la librairie, les devoirs et qualités d'un bon libraire, un dictionnaire des principaux termes employés en bibliographie, la législation sur la presse, le timbre et les journaux, etc. La composition de ce petit livre en justifie au moins le titre, tandis que celui que M. Brunet a donné au sien est tout simplement un non-sens.

A l'époque où parurent les deux premières éditions de l'ouvrage de M. Brunet, il existait encore à Paris des chefs d'anciennes maisons de librairie, qui avaient précédé de beaucoup l'auteur du *Manuel* dans les ventes, manié bien des livres, et qui tous étaient aptes à publier de semblables travaux : MM. Barrois, De Bure frères, Mérigot, Merlin père et fils, Renouard, Tilliard et autres, qui virent sans jalousie les succès de M. Brunet. Ce que voyant, M. Brunet finit par se persuader que personne n'était de force à lutter avec lui, et à partir de ce moment, il se dit désormais

Nul n'aura de l'esprit, hors *moi*, et mes amis.

Plus tard, se formèrent d'autres libraires qui, par leurs connaissances, honorèrent leur profession; MM. Silvestre, Techener, Potier, Delion, P. Jannet, Aug. Aubry, qui ont rédigé d'excellents catalogues et prouvé qu'ils pouvaient se constituer les rivaux de M. Brunet; ils n'en ont rien fait.

En 1820, parut la troisième édition du *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, augmentée de plus de deux mille articles et d'un grand nombre de notes (4 vol.), et quatorze ans plus tard, en 1844, M. Brunet fit paraître ses *Nouvelles Recherches bibliographiques*, ou Supplément à la troisième édition du *Manuel* (3 vol. in-8), qui ont été refondues dans la quatrième.

Peu de temps avant la publication de la troisième édition du *Manuel* un livre vit le jour qui devait lui porter un terrible coup, si l'auteur lui avait destiné le même usage : le *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, avec des notes bibliographiques, critiques et littéraires, par Ant.-Aug. Renouard (1819, 4 vol. in-8). « C'est un livre fort supérieur, sans doute, a dit M. Brunet, à la plupart de ceux du même genre (y compris ou non le *Manuel*, M. Brunet ne s'est pas prononcé) et très-remarquable par sa belle exécution; mais peut-être s'aperçoit-on trop, en le lisant, que l'auteur a voulu prouver qu'il savait faire autre chose que de la bibliographie, » travers qui doit se pardonner, tant le fait est rare chez les personnes qui, en France, s'occupent de cette spécialité. M. Brunet ne verrait-il dans la bibliographie que la seule Titulographie, la Catalogographie? Non, il sait, mais son amour-propre ne lui permet pas de l'avouer, que cette spécialité des connaissances humaines a de nombreux rameaux. Si la bibliographie pratique est une science, ainsi qu'on l'a si souvent répété, c'est de l'autre côté du Rhin qu'il faut aller l'étudier. Chez nous, les bibliognostes sont loin d'être de la valeur d'Ant.-Aug. Renouard, il faut en excepter pourtant les auteurs de monographies scientifiques et de haute littérature, élaborées *ex professo*; ce sont, pour la plupart du temps, des hommes ayant appartenu à la librairie, qui ont eu l'occasion de voir et toucher beaucoup de livres, en faisant des ventes, avantage, il est vrai, qui ne peut être contesté; qui se sont senti de l'aptitude pour leurs descriptions extérieures, et qui avec de la persévérance sont parvenus à produire des travaux utiles, commercialement parlant, ainsi les Brunet, les Quérard, etc.; ce sont des hommes spéciaux, qui rendent des services dans la mesure de leurs capacités, mais ce ne sont pas des savants : la bibliographie a ses rapins tout aussi bien que la peinture. Il en est autrement en Allemagne, où la science des livres est enseignée par des hommes d'érudition variée : des docteurs, des professeurs, des bibliothécaires distingués. Là, le goût de la bibliographie est très-

[1] Plusieurs catalogues ont présenté ce petit volume comme étant de M. Thoisnier-Desplaces, libraire; c'est une erreur : il est de M. P. Chaillot, à Avignon, son imprimeur.

répandu, conséquemment les ouvrages qui en traitent sont toujours sûrs de réussir, et leurs auteurs peuvent espérer d'être récompensés. Aussi les savants de cette nation ne dédaignent-ils pas de s'en occuper, pour être utiles moins au commerce qu'aux travailleurs, aux étudiants; de là leurs excellentes monographies. Quels sont les hommes qui, en Allemagne, au 19e siècle, se sont distingués en bibliographie générale? ce sont : Fréd.-Ad EBERT, docteur en philosophie, secrétaire de la bibliothèque royale publique de Dresde, correspondant honoraire de la Société des sciences historiques de l'Allemagne, à Francfort-sur-le Mein, auteur du *Bibliographisches Lexicon* (1821-30. 2 vol. in-4), et de bien d'autres savants ouvrages cités par Kayser, dans son *Vollständiges Bücher-Lexicon*. 1er Theil, Leipzig, 1834, p. 91; le fécond Jean-Samuel ERSCH, connu plus particulièrement en France par l'un de ses nombreux ouvrages, *la France littéraire*, qui a été si utile à l'auteur d'un autre livre portant le même titre, publié par la maison Didot; Jean-Georges-Théodore GRAESSE, conseiller aulique, bibliothécaire du roi Frédéric-Auguste II, directeur du Musée japonais, auteur d'un grand nombre de savants ouvrages, parmi lesquels deux ouvrages importants en bibliographie, le premier, intitulé : *Lehrbuch einer allgemeinen Literaturgeschichte aller bekannten Völker der Welt von der ältesten bis auf die neueste Zeit* (Dresde, 1839-59, 4 gros vol. in-8), ouvrage qui n'a pas son égal en France; le second, son *Trésor de livres rares et précieux, ou Nouveau Dictionnaire bibliographique* (t. I-IV, *ibid.*, 1858 et ann. suiv., in-4); Fréd.-Laurent HOFFMANN, docteur en droit, ancien censeur à Hambourg, non moins distingué comme bibliophile que comme critique, et qui écrivant avec autant de facilité le français que l'allemand, donne depuis longtemps des comptes rendus d'ouvrages et des articles de bibliographie pure à la *Staats und Gelehrte Zeitung des Hamburgischen unpartheiischen Correspondenten*, feuille qui en est à sa cent trente et unième année d'existence, et au *Bulletin du bibliophile belge*, recueil où il a publié beaucoup d'articles lus avec grand plaisir, sur toutes les branches de la bibliographie. M. F.-L. Hoffmann a aussi fait imprimer quelques estimables travaux, mais M. Brunet s'est borné à citer dans le sous-sol d'une de ses pages son *Catalog der Commerzial bibliothek in Hamburg*; le docteur Jules PETZHOLDT, bibliothécaire de S.M. le roi Jean de Saxe et de S. A. le prince héréditaire, Albert, duc de Saxe. M. Petzholdt est resté entièrement inconnu à l'auteur du *Manuel du libraire*, et pourtant ce savant, outre des catalogues de bibliothèques publiques et privées, un *Catechismus der Bibliothekenlehre* (Leipzig, 1856, in-18 de x-217 pages compactes, avec 6 tableaux), ouvrage estimé, est encore l'auteur d'un recueil périodique, précieux pour les personnes s'occupant de quelle branche que ce soit de la bibliographie, l'*Anzeiger für Literatur der Bibliothekwissenschaft*, plus tard *Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft* (Deutschlands und der Auslandes), qui a commencé à paraître à Halle, en 1840, et qui a continué sans interruption jusqu'à ce jour, dans lequel l'auteur, voulant justifier son titre, a donné d'excellentes notices sur l'imprimerie et les imprimeries, les bibliothèques célèbres et les bibliothécaires, des notices bibliographiques et sur des bibliographes, sur les manuscrits, etc. C'est enfin un ensemble de notions sur toutes les parties qui constituent la bibliographie. Si les savants qui viennent d'être cités n'ont point voulu se borner à faire de la *Titulographie*, on doit leur en être reconnaissant, car ils ont su donner de l'attrait à une étude souvent repoussante par sa sécheresse.

Cette digression sur la bibliographie en Allemagne a interrompu la revue des ouvrages sur la matière publiés en France. Le dernier ouvrage dont il a été question est celui d'Ant.-Aug. Renouard, dont M. Brunet ne se déclare pas très-partisan. Le *Catalogue Renouard* n'étant point un guide pour les vendeurs et acheteurs de livres, mais le catalogue d'un *bibliothécopole*, qui a servi de modèle à bien d'autres catalogues de bibliothèques et a été trop souvent imité depuis, par nos principaux libraires antiquaires (*Antiquarischer-Buchhändler, Second Hand'sBookseller*), il ne peut être ici question de l'ouvrage de Renouard que pour mémoire. Il n'en est pas ainsi d'un autre livre qui parut quelques années après la troisième édition du *Manuel*, que M. Brunet ne cite pas dans sa cinquième édition : c'est le *Dictionnaire bibliographique, ou Nouveau Manuel du libraire et de l'amateur de livres* .. Avec des notes critiques, historiques et littéraires, à l'aide desquelles on peut se fixer, soit sur l'importance bibliographique, soit sur le mérite de la plupart des ouvrages; augmenté d'un nombre considérable d'articles échappés aux bibliographes précédents, ou relatifs à des ouvrages publiés postérieurement aux leurs; par M. P***** (Psaume), membre de plusieurs sociétés savantes (Paris, Ponthieu, 1824, 2 vol. in-8). Cet ouvrage fut assez promptement épuisé, ce qui établit : 1° que M. Brunet n'était pas le seul, même en dehors de la librairie, apte à faire un travail comme celui qu'il a publié; 2° que, si le sien a eu cinq éditions (plus deux contrefaçons belges), c'est qu'il n'a pas

eu et ne pouvait pas avoir de concurrents, par les raisons que voici : Les ouvrages de bibliographie un peu étendus, pourvu qu'ils soient intelligemment et soigneusement élaborés, coûtent beaucoup de peines et de sacrifices ; peu de libraires veulent s'en rendre les éditeurs ou quand ils s'en chargent rémunèrent misérablement les auteurs. Les libraires savent qu'il n'y a point de livres dont la composition revienne plus cher que celle des ouvrages de bibliographie, dans laquelle les remaniements et les corrections sont sans fin [1], et que ces sortes d'ouvrages ont bientôt vieilli, parce que les goûts des amateurs de livres changent aussi fréquemment que leurs tempéraments ; et la preuve de ces dernières assertions, c'est que, depuis 1810, époque de la première apparition du *Manuel* jusqu'à ce jour, en plus de cinquante ans, il n'a été publié en France de guide du vendeur et de l'acheteur de livres, que le seul ouvrage de Psaume, faute d'éditeurs. Mais M. Brunet est riche, il a pu triompher de tous les obstacles, et payer sa gloire : tous les travailleurs ne peuvent en faire autant. Voilà la véritable raison du grand succès du *Manuel du libraire :* on n'a pas eu l'embarras du choix.

De 1821 à 1830, parut à Leipzig l'*Allgemeines bibliographisches Lexicon*, de F.-A. Ebert, 2 vol. in-4, qui eût fait une terrible concurrence à l'ouvrage de M. Brunet, si les notes eussent été écrites en français, ou si, comme on en a eu un moment le projet, on avait fait une traduction de cet ouvrage estimé. Mais aujourd'hui le livre d'Ebert aurait le sort de la troisième édition du *Manuel:* il serait vieux et arriéré.

De 1841 à 1844, M. Brunet publia sa quatrième édition. Pour cette dernière édition, aussi bien que pour ses *Nouvelles Recherches bibliographiques*, M. Brunet fut puissamment aidé par un érudit modeste, qui, comme A.-A. Renouard, « savait faire toute autre chose que de la bibliographie ». L'auteur du *Manuel* n'a point assez largement reconnu la part que feu Parison, son ami, a prise à ces deux ouvrages. Les mânes du défunt ont dû en être irrités.

La cinquième édition, livre d'une très-belle exécution typographique, commencée en 1860, est arrivée au quatrième volume ; tout fait prévoir qu'elle sera terminée en 1863 : elle a été tirée, dit-on, à 6,500 exemplaires ! Quelques amateurs préfèrent la précédente, attendu que les additions de la cinquième se composent, en grande partie, de défenses de l'auteur contre des critiques qui ont été faites de la quatrième édition, comme d'autres préfèrent la troisième, de 1820, ne renfermant point encore la mention de cette innombrable quantité de plaquettes recherchées depuis par les *bouquinomanes*.

Deux mots maintenant sur ce qu'est véritablement le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, même dans sa dernière édition ; sur ce qu'il aurait dû être, sur les services qu'il a rendus, et sur les gens qui en ont profité.

Le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* énumère et décrit avec soin, en un ordre simple et clair, un choix de livres que son auteur a trouvés mentionnés dans les ouvrages de ses devanciers, de ceux qui sont passés dans les ventes, en France et à l'étranger, depuis cent ans et plus, et cela d'après les catalogues particuliers de bibliothèques vendues, ou d'après des catalogues généraux de chacune des nations chez lesquelles des ventes se sont effectuées. Pour l'Allemagne, ceux de F.-A. Ebert (Leipzig, 1821-1830, 2 vol. in-4), cité précédemment ; de J.-G.-Théod. Graesse (*Trésor de livres rares et précieux*, ou *Nouveau Dictionnaire bibliographique*, t. I et IV, A.-Merieses, Dresde, 1858-1863 et années suiv., grand in-4). Pour l'Angleterre, ceux de Clarke (*A bibliographical Dictionary*, London, 1802-1806, 8 vol. in-12, dont 2 de supplément) ; de Will.-Thom. Lowndes (*The bibliographer's Manual of English literature*, etc. London, 1834, 4 vol. in-8, ou 1857 et années suiv., 9 part. en 4 vol. in-12). Les ouvrages bibliographiques de ces deux nations, si riches en livres scientifiques, en philologie, en linguistique, en géographie et en histoire, ont fourni à M. Brunet de précieuses indications. Pour les livres qui se sont vendus à Paris, l'auteur du *Manuel* a pu décrire, *de visu*, un grand nombre d'ouvrages, mais il n'en a pu être ainsi pour ceux qui ont été vendus en province et à l'étranger ; il a cité de confiance, d'après des catalogues de ventes qui n'ont pas toujours été rédigés avec soin, et comme M. Brunet n'est pas très-familier avec les langues étrangères, il a quelquefois tronqué des titres et mal classé des livres dans sa table systématique : on pourrait en citer plusieurs exemples. Beaucoup d'amateurs ont aussi fait des communications à M. Brunet sur des livres importants ou rares, et lui-même s'est avantageusement servi de bibliographies spéciales et de bonnes monographies publiées depuis une trentaine d'années ; il a compilé, en un mot. A l'aide de tous ces secours, M. Brunet a pu doter la librairie du plus ample guide du vendeur et acheteur

[1] L'auteur de *la France littéraire*, mieux que personne, en sait quelque chose.

de livres existants, dont les quelques erreurs inévitables qu'on y remarque, ne diminuent en rien l'utilité. On trouve cité, dans le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, tous les premiers monuments de la typographie, examinés avec soin par l'auteur depuis plus de cinquante ans ; *un choix* des classiques de toutes les nations, *un choix* d'excellents ouvrages dans tous les genres, et *un choix* de livres utiles. Malheureusement, les livres futiles ont envahi, depuis la troisième édition du *Manuel* (1820), le plus grand nombre de pages. L'auteur a dû constater par là la mobilité de goût de certains amateurs, qui ne voient de valeur dans un livre ou livret qu'autant qu'il est singulier, bizarre et surtout rarissime, et le poussent dans les ventes à des prix fabuleux. C'est ce goût des productions du passé, qui s'est porté à telle époque sur tels livres, et à telle autre sur tels autres, allant toujours croissant, qui a obligé M. Brunet à réimprimer son ouvrage jusqu'à cinq fois, afin de signaler ces fluctuations, et à le grossir successivement. Cette manie inspirait dernièrement à un critique les judicieuses réflexions suivantes, qu'il a émises dans *le Chasseur bibliographe*, 1863, p. 18 : « Une tendance, regrettable sans doute, mais qu'il faut bien accepter comme ayant l'autorité d'un fait, entraîne beaucoup de bibliophiles vers la recherche passionnée des opuscules facétieux imprimés au seizième siècle et dans la première moitié du dix-septième. On paye à peu près au poids de l'or, dans les ventes publiques, ces livrets très-mal imprimés, nullement spirituels, saupoudrés du plus gros sel, inspirés souvent par le plus mauvais goût, mais d'une rareté incontestable ». Voilà l'ouvrage de M. Brunet décrit, tel qu'il est dans sa plus récente édition. L'ensemble constitue-t-il une bibliographie générale, ou même un manuel des connaissances nécessaires aux libraires ? Ni l'un, ni l'autre.

M. Brunet pouvait faire de son *Manuel* un livre presque académique en lui donnant une toute autre forme, la forme systématique d'un bout à l'autre, et en le terminant par une table des auteurs et des ouvrages anonymes, l'inverse de ce qu'il a fait [1]. Mais il n'eût pas dû s'approprier la routine de ses prédécesseurs en fait de système bibliographique, tandis que de plus rationnels, de plus philosophiques ont été produits dans ce siècle, ne fût-ce que celui de M. R. Merlin [2], et puisqu'il a emprunté tout ce qu'il a trouvé de bon à ceux qui l'ont précédé dans le genre, pourquoi M. Brunet ne leur a-t-il pas pris deux idées qui eussent incontestablement donné un plus grand intérêt à son livre : d'abord, celle de J.-B.-L. Osmont, dans son *Dictionnaire typographique, historique et critique des livres rares, singuliers, estimés et recherchés en tous genres* (Paris, 1768, 2 vol. in-8), où, après la mention de presque tous les auteurs, il a donné les dates de leur naissance et de leur mort, et aussi l'indication de ce qu'ils avaient été ; ensuite, celle de Fournier (Jardé), qui a placé à la tête de son volume un bon chapitre intitulé : *Précis sur les Bibliothèques et sur la Bibliographie*, exemple qui a été suivi par Psaume, dont le *Dictionnaire* commence par un *Essai élémentaire sur la Bibliographie*, essai intéressant, d'une certaine étendue. Une histoire succincte de l'imprimerie, de son introduction, n'eût pas été non plus déplacée à la tête d'un ouvrage qui mentionne un si grand nombre de ses produits. M. Brunet, à ce qu'il paraît, n'a pas voulu s'exposer à ce qu'on lui adressât le reproche qu'il a fait à Ant.-Aug. Renouard, de prouver qu'il savait faire toute autre chose que de la bibliographie ; il n'a voulu être, modestement, que catalogographe (ou bibliographe, tant les nuances se confondent), mais modestement aussi, le premier de l'Europe, le catalogueur-roi ; malheur à qui douterait de son infaillibilité ! Et pourtant, que d'erreurs ! de descriptions inexactes ! d'oublis impardonnables ! pourrait relever l'auteur de *la France littéraire*, qui n'est pourtant pas bouquinographe.

Le somptueux catalogue dressé par M. Brunet rend néanmoins des services : 1° aux *libraires antiquaires* (notre langue, pour ceux qui tiennent la librairie ancienne, n'a point d'autre dénomination que celle de *bouquinistes*), auxquels il fait connaître les prix où le caprice des amateurs a fait monter le même livre dans diverses ventes ; 2° aux

[1] Ainsi que l'ont fait deux libraires, MM. Techener et Potier, pour les livres qu'ils possédaient : *a*) Catalogue des livres rares et curieux, tomes I et II. Paris, J. Techener, 1855-58, 2 vol. in-8 de XIII-522 et 560 pages, 12920 numéros. La couverture imprimée, les faux-titre et titre portent : *Description bibliographique des livres choisis en tous genres composant la librairie de J. Techener.* (*b* Catalogue de livres choisis en divers genres faisant partie de la librairie de Potier. Paris, Potier, 1856-58, 3 part. in-8 de 137, 204 et 268 pages, 5492 numéros.

[2] Dont il a fait usage pour le beau *Catalogue de la bibliothèque du baron Silvestre de Sacy* (Paris, de l'impr. roy., 1842-46, 3 vol. in-8), et qu'il a utilisé pour les tables de quelques années de la *Bibliographie de la France*, à l'époque où la France avait encore une bibliographie périodique satisfaisante.

vrais bibliophiles, auxquels il indique exactement les éditions qu'il faut préférer, et pourquoi ; 3° pour les *bouquinomanes*, il énumère un très-grand nombre de drôleries, sans aucune valeur littéraire, qu'ils ne recherchent absolument que pour la rareté. Le catalogue de M. Brunet a aidé à l'établissement de beaucoup de petits *bouquinopoles*, différents des libraires antiquaires, ne trafiquant que des drôleries dont il vient d'être question. Il a déterminé aussi la création d'une nouvelle industrie, la *bibliothécopolie*, qui tend à s'accroître, et dans laquelle toute la spéculation consiste à former des bibliothèques pour les revendre : MM. Ant.-Aug. Renouard, Ch. Nodier, Aimé Martin, Ch. Motteley, P. Lacroix, G. Libri, Double, etc., ont été les propagateurs de cette nouvelle industrie [1]. Enfin, il est le guide de ceux qui trafiquent de livres en tous genres et de différentes manières, et des amateurs de productions utiles et futiles de toutes les littératures. Pour les uns comme pour les autres l'utilité d'un semblable travail est incontestable ; mais pour le savant, l'homme de lettres, mais pour celui qui a besoin de connaître tout ce qui a été publié, même l'écrit le plus exigu, sur la spécialité qui fait le sujet de ses études, le catalogue de M. Brunet est d'une insuffisance désespérante, parce qu'il n'offre que des choix dans toutes les branches des connaissances humaines. — M. Brunet peut revendiquer l'honneur d'avoir donné aux étrangers l'idée de semblables publications : le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* a servi de modèle aux ouvrages allemands et anglais d'Ebert, Graesse et Lowndes, qu'il a mis à profit dans ses 4e et 5e éditions.

Voilà, sans partialité, ce qu'est, en général, l'ouvrage de M. Brunet ; un bon juge en bibliographie va le faire connaître dans son esprit.

III

Du Manuel du libraire et de l'amateur de livres,

Par M. Jacq.-Ch. BRUNET. IVe édition. Tomes I-III,

ET DE

La Littérature française contemporaine,

Par M. J.-M. QUÉRARD. Tomes I et II [2].

(Extrait du *Moniteur de la Librairie*, numéros des 10 et 20 février 1844.)

Il est une science qui touche à toutes les sciences, qui prête son appui au plus habile comme au moins expérimenté, qui a pour tâche première de nombrer les compositions de l'esprit, de les distinguer, de les apprécier, de les relier entre elles, quels que soient leur disparité et leur désordre, qui a pour sujet d'étude l'histoire des livres, c'est-à-dire ces formes variées que revêt la pensée de l'écrivain sous la main du scribe ou du typographe : nous voulons parler de la bibliographie.

Dupuis, qui était philosophe, a défini la bibliographie « la science d'un libraire instruit. » C'est déjà quelque chose, mais, selon nous, ce n'est point assez. Le bibliographe, ainsi que les érudits qui procèdent par la description et l'analyse, a un langage, des formules traditionnelles et consacrées ; il désigne le volume par son format, l'édition par sa date et le numéro de ses tomes, l'ouvrage par l'énoncé de son titre. Appliquées aux antiques monuments de l'imprimerie, aux *incunables*, ces distinctions deviennent plus amples, plus minutieuses et plus techniques. Toutefois, hâtons-nous de le dire, ce jargon, qu'un écolier apprendrait dans une matinée, n'est que la langue courante

[1] La moindre bribe, dès qu'elle fait partie de la collection de ces *bibliothécopoles*, a de l'importance ; une note n'est-elle pas là, après le titre, qui l'établit, et le public qui y croit s'y laisse prendre.

[2] Les lecteurs s'apercevront facilement qu'il n'est point ici question des volumes de ce dernier ouvrage, publiés par MM. Louandre et Bourquelot : il est parlé de ceux-ci plus loin (p. 15 et 16).

*

du métier ; qui dit bibliographe, dit un homme ayant lu les livres. Citons un exemple : Quel est l'auteur capable de rédiger une *Bibliographie astronomique* comme celle de Jérôme Lalande? Sera-ce un libraire instruit? Non, en vérité; car ici il ne suffit pas seulement de savoir au juste le format du livre, sa date et le chiffre de ses feuillets, il faut de plus être un habile astronome, et ce n'était pas trop de toute la science de Jérôme Lalande. Sans doute, il y a des compilateurs étrangers aux lettres, à la philologie, et qui néanmoins dressent de longues listes d'ouvrages grecs, latins ou allemands, dont ils seraient assurément fort embarrassés de traduire les titres : certes, ceux-là n'ont pas lu les écrivains qu'ils mentionnent, et leurs productions le démontrent suffisamment.

Le bibliographe, que nous ne confondons point avec le cataloguiste, ne se borne pas uniquement à collationner des pages et à énumérer des millésimes; il ne se contente pas d'effleurer une branche des connaissances humaines, il y pénètre. Sa vertu est un zèle infatigable et intelligent, son devoir une étude attentive et réfléchie, et son guide un jugement exercé et impartial. En effet, il doit rendre compte de toutes choses, et assigner un ordre à chacun ; il possède dans sa mémoire de vastes nomenclatures, mais ces nomenclatures ne sont pas pour lui une lettre morte : le titre d'un livre lui rappelle un livre ; ce livre, il le connaît, parce qu'il l'a lu. Quoiqu'il tourne ses recherches vers les directions les plus opposées, cependant il semble se complaire particulièrement à l'examen des créations de la littérature : c'est là son domaine préféré et son côté le plus populaire ; sur ce terrain, il s'identifie avec le critique ; critique inoffensif et bienveillant, car il se prend volontiers aux *livres vieils et antiques*, sans toutefois rien repousser, sa mission est éminemment conservatrice; il sait la destinée du moindre opuscule, et recueille avec soin les anecdotes piquantes qui s'y rattachent ; rien enfin de ce qui peut éclairer une composition de l'esprit ne lui est étranger. Dans les sciences, la bibliographie s'offre, à vrai dire, comme un moyen ; en littérature, l'objet semble grandir, c'est un but.

Il y a autant de bibliographies que de sciences et de littératures, et chacune d'elles, on le comprendra aisément, demande à être traitée de la manière qui lui est propre, et exige dans l'auteur des études spéciales et particulières. Les uns choisissent une époque ou une langue ; les autres un pays, une ville, voire même un seul écrivain. M. Quérard a pris pour sa part la France contemporaine.

Reproduire non-seulement les titres des ouvrages annoncés à Paris, au *Journal de la Librairie*, mais encore ceux des ouvrages français, originaux ou traductions, publiés en Europe ; indiquer par des notes le contenu de ces ouvrages lorsque la transcription du titre n'est pas suffisante ; mettre en relief les parties les plus saillantes du livre, signaler les appréciations, les apologies et les critiques auxquelles ce livre a donné lieu ; dépouiller les revues, les journaux, les polygraphes, les collections académiques, et désigner une à une les diverses pièces, mémoires, dissertations, articles renfermés dans ces recueils ; tracer une biographie courte et substantielle des principaux auteurs ; offrir enfin, ainsi que M. Quérard le dit fort justement lui-même, un canevas de l'histoire littéraire de la France au dix-neuvième siècle, tel est le cadre de la *Littérature française contemporaine*.

M. Quérard, nous demandera-t-on tout d'abord, est-il parvenu jusqu'ici à l'accomplissement de son programme? Nous répondrons oui, sans hésiter. Et cependant, quelle pénible tâche ! quelle foule de noms ! quel grand entassement ! quelles immenses recherches ! M. Quérard ne remonte pas au delà de l'année 1800, et son premier volume, qui compte 631 pages, s'arrête au milieu de la lettre B ! Bien plus, pour la plupart de ses notices, M. Quérard était sans guide, sans ces travaux que les biographes trouvent tout faits chez les biographes qui les ont précédés. Que de soins n'a-t-il pas fallu pour se procurer tant de notions éparses, d'indications précises ! Que de matériaux à réunir et à classer ! Tel homme qui, sous la plume de M. Quérard, occupe quatre ou cinq colonnes de texte, a néanmoins passé pour ainsi dire inaperçu au milieu de ses contemporains ; que d'efforts le patient bibliographe a dû faire pour savoir au juste l'année où cet homme est né, le jour où il est mort, les mille petits accidents de sa vie obscure ! M. Quérard sait tout cela.

Il serait superflu d'insister ici sur l'utilité de cette publication, sur les secours considérables qu'elle est appelée à fournir à toutes les classes de lecteurs. Depuis un siècle, les écrivains se sont accrus dans une proportion si démesurée, que la seule connaissance de leurs noms et des titres de leurs œuvres peut passer aujourd'hui pour une science ; cette science, M. Quérard la possède au plus haut point. Chez lui, le biographe s'allie heureusement avec le bibliographe ; et c'est là, à notre avis, ce qui assure à la *Littéra-*

ture française contemporaine un succès et une longévité que n'obtiennent pas toujours les nomenclatures bibliographiques. Nous l'avons déjà dit, et à propos de M. Quérard (*Bulletin du Bibliophile*, 1841, n° 12), dans un ouvrage comme celui-ci, la biographie et la bibliographie doivent marcher de front et s'entr'aider mutuellement; il faut, à côté du livre, accorder une place à l'auteur, sous peine d'être imparfait. Ce double but, M. Quérard le poursuit avec une persistance digne d'éloge et une rare sagacité. Aussi, malgré quelques jugements qui nous semblent avoir été écrits sous l'influence de cette polémique quotidienne si pleine d'âcretés et parfois si injuste, malgré des erreurs de détails qu'un examen scrupuleux pourrait facilement noter et qui sont en réalité inséparables d'un si vaste recueil, la *Littérature française contemporaine*, terminée par des tables méthodiques, présentera dans son ensemble une masse de documents précieux qu'on chercherait vainement ailleurs, et qui formera, pour parler vrai, la statistique littéraire la plus complète de notre temps.

Chez M. Quérard, les noms des auteurs, les titres des ouvrages, les biographies, tout est nouveau, et chaque page a, pour ainsi dire, l'attrait d'une primeur bibliographique; chez M. Brunet, au contraire, tout a, en quelque sorte, vieilli. Dans notre pensée, ceci n'est point un blâme : MM. Quérard et Brunet ont l'un et l'autre leur point de vue; ils suivent donc tous les deux une route différente.

M. Quérard, préparant une série unique et achevée jusque dans ses ramifications les plus ténues, s'est limité à la France et au dix-neuvième siècle. L'auteur du *Manuel du Libraire* embrasse tous les pays et tous les âges; mais comme un livre ne peut contenir les titres de tous les livres imprimés depuis l'invention de l'art typographique jusqu'à hier, M. Brunet *choisit*. Là réside, si je ne m'abuse, la partie critique de son *Manuel*.

De l'aveu des juges les plus compétents, rien, je le sais, n'est peut-être moins facile à bien faire qu'une bibliographie choisie; on pourrait même affirmer qu'un choix de livres, quelque ingénieux qu'il paraisse, ne satisfera jamais pleinement, je ne dirai pas tout le monde, mais un individu; car chacun, doué d'une certaine manière de sentir, doit préférer exclusivement les lectures appropriées à la pente de son esprit. Il ne faut donc pas exiger du bibliographe qui choisit une perfection inaccessible, il faut seulement lui demander l'indication des ouvrages les plus avantageusement connus dans les sciences et dans les lettres, et sur le mérite desquels l'opinion est à peu près d'accord. Cependant, plus je feuillette les volumes du *Manuel du Libraire*, et plus je suis embarrassé pour découvrir la méthode d'après laquelle l'auteur a fait son choix. En effet, si M. Brunet a voulu donner au public une bibliographie de ce qu'on appelle les livres rares, pourquoi mentionne-t-il les *OEuvres* de M. de Chateaubriand, les *Ossements fossiles* de Cuvier, les *Anecdota græca* de M. Boissonade, la *Correspondance de Jacquemont*, et une foule de productions tirées à grand nombre, très-heureusement pour les petites bourses, les gens de goût et de savoir? D'un autre côté, si M. Brunet a voulu faire une liste des livres les plus remarquables de chaque science, de chaque art, de chaque siècle et de chaque langue, pourquoi, après avoir cité les écrits de Charles Nodier, ne cite-t-il pas les poëmes de Casimir Delavigne? Pourquoi, après avoir cité le *Debureau* de M. J. Janin, ne cite-t-il aucun des romans de l'auteur d'*Eugénie Grandet?* Quoi! dirai-je encore à M. Brunet, vous ouvrez vos colonnes à la *Monographie complète du melon* (t. II, p. 701), et vous ne dites pas le mot de Benjamin Constant ni de Paul-Louis Courrier! Vous indiquez les *Fontaines de Paris* par M. Amaury Duval, et vous ne nommez pas Alexandre Duval, le dramaturge! Vous analysez longuement la notice de M. Bérard sur les Elzévirs, et vous ne rappelez pas même le nom de M. Daunou, le célèbre bibliographe! Mais où est donc votre système? où est votre critique? quel est le sens de vos exclusions et de vos insertions? Dois-je conclure que la *Monographie du melon*, que vous citez, est une des conceptions les plus saillantes des temps modernes, tandis que *Notre-Dame de Paris*, que vous ne citez pas, serait indigne d'être signalée à vos lecteurs? Puis enfin, si M. Brunet a tracé un tableau des œuvres les plus excellentes de l'esprit humain à toutes les époques, il a dû repousser avec soin les productions méprisables et médiocres. De quel droit, demanderai-je à notre bibliographe, placez-vous à côté de Sophocle, de Tacite, de Pierre Corneille, de Milton, la *Mitistoire barragouine de Fanfreluche et Gaudichon* (t. II, p. 52), la *Farce de la querelle de Gaultier Garguille et de Perrine, sa femme* (t. II, p. 212), le *Débat du vin et de l'eau* (t. II, p. 32), le *Débat de l'iver et de l'esté* (t. II, p. 31), etc., etc.? Ces ouvrages sont-ils de beaux poëmes, des fables ingénieuses, de nobles histoires ou de savants traités d'érudition?

M. Brunet annonce que son livre se composera de deux parties : la première, actuellement en cours de publication, est le *Dictionnaire bibliographique;* la seconde, qui n'a

pas encore paru, contiendra « une table en forme de catalogue raisonné, » où sont classés méthodiquement tous les ouvrages portés dans le dictionnaire, et un grand nombre d'autres ouvrages utiles, mais d'un prix ordinaire, qui n'ont pas dû être placés au rang des livres ou rares, ou précieux ». C'est-à-dire, si toutefois j'ai bien compris la phrase rapportée ci-dessus, que, dans la pensée de l'auteur, le *Dictionnaire bibliographique* doit être réservé aux livres ou rares, ou précieux, et la table systématique aux livres utiles, mais d'un prix ordinaire; aussi ne suis-je pas peu surpris de trouver dans la série des livres ou rares, ou précieux : l'*Encyclopédie* de Courtin, l'*Histoire de la campagne d'Espagne*, par M. Abel Hugo, les *OEuvres* de Beaumarchais, la *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît, et maints autres livres utiles et d'un prix ordinaire. Décidément, le plan de M. Brunet m'échappe tout à fait, ou plutôt je regrette, et chacun regrettera comme moi, que M. Brunet n'ait pas suivi plus rigoureusement le programme si sage et si rationnel énoncé au titre de son ouvrage.

Sans doute, l'imperfection de méthode que nous signalons à regret, ne diminue en aucune façon la valeur des articles du *Manuel* pris isolément. Bien plus, cette imperfection prend sa source dans un sentiment louable, celui de venir en aide à un plus grand nombre de lecteurs. M. Brunet a tenté de donner à la France ce qu'Ebert, l'auteur de *Bibliographisches Lexikon*, a donné en 1820 à l'Allemagne; il a enrichi son *Manuel* des excellents matériaux rassemblés par Ebert, et quiconque a consulté le *Bibliographisches Lexikon*, conviendra que M. Brunet ne pouvait pas suivre un guide plus sûr et plus expérimenté pour tout ce qui n'était pas du ressort de la littérature française, partie où lui, M. Brunet, riche de ses connaissances personnelles, n'a nul besoin d'être guidé. Toutefois, on remarquera qu'Ebert, critique judicieux et éclairé, philologue comme un Allemand, familier avec toutes les élucubrations de la science, n'a accordé aux livres rares qu'une place secondaire, et que son lexique s'adresse avant tout aux érudits, à ceux qui recherchent les bons livres et les bonnes éditions. Certainement, M. Brunet est un homme instruit; mais comment n'a-t-il pas vu qu'il devait faire de deux choses l'une, ou la bibliographie des ouvrages rares, ou celle des ouvrages qui se recommandent par leur contenu; que ces deux traités s'excluaient en quelque sorte l'un l'autre, et qu'ainsi ils ne pouvaient être sans désordre fondus ensemble dans une même nomenclature; que les deux publics que M. Brunet paraît avoir désiré satisfaire tout à la fois et du même coup, les amateurs de raretés et les amateurs de littérature, procédaient par des voies souvent contraires; que ceux-ci achètent des livres rares sans trop s'inquiéter s'ils sont bons, et que ceux-là achètent de bons livres sans s'informer s'ils sont rares; comment, enfin, M. Brunet n'a-t-il pas compris, dès la première page du *Manuel*, que ce qu'il s'efforçait de concilier était inconciliable, et qu'amalgamer deux éléments si hybrides, c'était ôter à son travail deux qualités essentielles, l'unité et l'harmonie?

Les prix assignés à chacun des ouvrages inscrits au *Manuel* devaient naturellement occuper une place sous la plume de M. Brunet. Nous sommes peu à même de contrôler la justesse de ces estimations, qu'il ne faut accepter qu'avec une certaine réserve, car la mode introduit tous les jours dans le commerce de la librairie des variations imprévues. Telle édition qui, il y a un quart de siècle, se vendait cent écus, ne rencontre plus aujourd'hui d'acquéreur à 6 francs, et telle facétie en vieux langage, cotée 6 livres à la vente La Vallière (1781), ou à celle de Mac-Carthy (1814), sera payée cent écus, en 1844. Bien plus, deux exemplaires du même livre et de la même édition monteront, dans la même soirée, à un taux très-inégal. Ceci tient à un millimètre de marge, à un *témoin*, à une reliure aux armes du comte d'Hoym, de Longepierre ou de Grolier. M. Brunet est parfaitemeut au fait de ces petites particularités; aussi on désirerait qu'il consignât non-seulement le prix du livre; mais, lorsque ce prix est plus élevé que de coutume, qu'il dît la cause d'une cherté qui ne peut être considérée que comme une exception, et non comme une loi générale. Enfin il nous semblerait nécessaire que le *Manuel* fût clos par un index chronologique des nombreux catalogues auxquels renvoie l'auteur dans le courant de ses volumes; cette table supplémentaire aurait pour objet de rappeler au lecteur l'époque à laquelle les livres, dont le prix est marqué, ont été vendus.

Indépendamment de ses recherches sur la valeur mercantile des livres, M. Brunet ouvre aussi les colonnes de son *Manuel* à des observations empruntées à la critique littéraire et érudite. Ces observations, dont quelques-unes paraîtront peut-être hasardées, sont néanmoins d'une utilité incontestable; seulement il serait à souhaiter que l'auteur eût désigné partout les sources où il a puisé les faits qu'il reproduit. C'est là une bonne coutume que M. Quérard a remise en honneur, et qu'on ne pourra jamais

assez recommander aux bibliographes. J'engagerai donc M. Brunet à étendre davantage ce principe, qui était également celui d'Ebert, et qui n'a pas peu contribué au succès du *Bibliographisches Lexikon;* et, s'il n'entre pas dans son plan d'accroître les citations d'Ebert, je lui saurais gré du moins de conserver dans le *Manuel* celles que le savant allemand a déjà recueillies. Les lecteurs français, j'en suis sûr, seront de mon avis.

Je ne chicanerai pas M. Brunet, non plus que M. Quérard, sur des fautes de détail; car, si les petites fautes d'un auteur ont jamais droit à l'indulgence de la critique, c'est assurément dans des ouvrages comme ceux-ci. Toutefois, j'aurais voulu que M. Brunet n'avançât des dates historiques ou biographiques qu'après une vérification préalable. Je ne relèverai ici qu'une erreur de ce genre : tome Ier, page 76, M. Brunet fait vivre Vasco de Lobeira, l'auteur présumé des quatre premiers livres de l'*Amadis de Gaule*, sous Jean II, roi de Portugal; or, Vasco de Lobeira mourut en 1403, et Jean II monta sur le trône en 1481.

J'aurais voulu encore que M. Brunet, qui en général réimprime des nomenclatures déjà imprimées, apportât un peu plus d'exactitude à la transcription des noms propres, chose d'absolue nécessité en matière de bibliographie. Tome II, page 244, je lis *Glanet*, typographe breton, bien connu du seizième siècle, au lieu de *Glamet;* tome Ier, page 324, je lis *Cramer* au lieu de *Cremer;* on sait que ce Cremer a écrit, en 1456, sur un exemplaire de la Bible de Gutenberg conservé aujourd'hui à la Bibliothèque royale, deux notules célèbres dans les fastes de la typographie naissante. D'autres fois, les listes du *Manuel* pourraient être plus complètes; ainsi M. Brunet a omis l'édition d'Arien (*de expeditione Alexandri*) donnée à Berlin par M. Krüger, et qui offre des leçons inédites fournies par le manuscrit de Paris; il est vrai de dire que cette édition, parue en 1835, n'a pas été insérée au lexique d'Ebert. Tome II, page 318, M. Brunet a également omis la traduction en vers français du poëme de Fracastor par M. Barthélemy : cet oubli a lieu d'étonner, car le poëme de M. Barthélemy est du ressort du *Manuel;* il a été tiré à petit nombre. A l'article de l'*Ars moriendi*, M. Brunet m'a fait l'honneur de citer favorablement un article que j'ai publié sur cette ancienne production de l'imprimerie xylographique; puis il ajoute que la Bibliothèque royale a hérité des notices rassemblées par M. Van Praët sur ces sortes de livres. En effet, M. Van Praët a légué tous ses papiers à la Bibliothèque; parmi ces papiers, beaucoup sont relatifs aux éditions du quinzième siècle; mais, malheureusement pour moi et pour ceux qui après moi s'occuperont du même sujet, aucune des notices de l'honorable savant, je crois pouvoir l'affirmer, ne concerne l'*Ars moriendi* ni les livres xylographiques. C'est ce dont M. Brunet pouvait facilement se convaincre à la Bibliothèque royale; il eût constaté aussi, par la même occasion, que les catalogues de cette bibliothèque ne faisaient aucune mention du *Cymbalum mundi* de 1537 (Voyez le *Manuel*, t. II, p. 63); enfin il aurait lu correctement le nom de Cremer sur la signature originale. Je comprends qu'il est désagréable de quitter son travail pour courir après des renseignements; cependant, ne vaut-il pas mieux retarder la publication d'un volume de quelques semaines, et être certain de la fidélité des notions qu'il renferme?

Au tome III, page 833, je trouve l'édition de *Manon Lescaut*, Amsterdam (Paris), 1753, deux volumes in-12, indiquée comme la première du livre. J'ai devant moi un exemplaire de ladite édition, et je vois en tête un *nota* sur lequel bien certainement M. Brunet n'a pas jeté les yeux, car on y lit que l'imprimeur « s'est déterminé à purger ce petit ouvrage d'un grand nombre de fautes grossières qui se sont glissées dans la plupart de ses éditions ». Cette erreur de date à propos du chef-d'œuvre de l'abbé Prévost, et qu'avec un peu moins de précipitation M. Brunet eût facilement évitée, provient sans doute de l'abandon, je dirai presque de l'antipathie que notre bibliographe semble professer contre les écrivains du dernier siècle, et surtout contre les écrivains contemporains. Selon moi, cette tendance est fâcheuse; rien ne la justifie, et on ne saurait trop la combattre dans l'intérêt de l'auteur et de la bibliographie. Ouvrons la préface du *Manuel :* « Quant aux ouvrages, dit M. Brunet, véritablement remarquables de nos premiers littérateurs vivants, de ceux dont les noms doivent survivre à notre époque, ils sont trop susceptibles d'être journellement reproduits sous une forme nouvelle pour que nous ayons dû en indiquer les diverses éditions ». En vérité, retrancher des colonnes d'une bibliographie choisie les premiers littérateurs d'une époque, par cette raison concluante que leurs livres sont les plus estimés, les plus lus, les plus recherchés et les plus fréquemment reproduits, c'est là une doctrine non moins neuve que singulière, et qu'on ne s'attendait pas à rencontrer ici; si encore l'exclusion ne portait que sur la foule des littérateurs médiocres, on comprendrait; mais non, elle porte sur les

« premiers littérateurs, sur ceux dont les noms doivent survivre ». J'avoue que les considérations alléguées par M. Brunet sont loin de m'avoir persuadé, et que je serais embarrassé d'en imaginer de plus puissantes contre M. Brunet lui-même. Et d'ailleurs, n'est-ce pas précisément parce que les grands écrivains sont trop susceptibles d'être journellement reproduits sous une forme nouvelle que M. Brunet aurait dû distinguer ces formes successives? Qui donc s'acquittera de ce soin, si les bibliographes ne le font pas? N'est ce pas là qu'ils tendent? n'est-ce pas là leur but et leur principale mission? Espérons que, dans les volumes du *Manuel* qui restent à imprimer, M. Brunet accordera une petite place aux grands écrivains de son temps.

Si maintenant nous comparons les ouvrages de MM. Quérard et Brunet, ou mieux, si nous comparons le bibliographe qui se voue à une spécialité qu'il creuse profondément et celui qui choisit, la comparaison tournera visiblement à l'avantage du premier. Choisir et juger sont synonymes; or, quel est l'érudit assez érudit, assez encyclopédique, assez haut placé dans la hiérarchie intellectuelle pour juger sciemment du mérite de *tous* les livres, en d'autres termes, pour repousser ou admettre celui-ci plutôt que celui-là? Une bibliographie universelle est impossible; on aurait peut-être quelque raison d'ajouter qu'une bibliographie universelle et choisie offre des difficultés non moins insurmontables; ceci s'explique de soi même: l'esprit le plus favorisé ne peut tout apprendre ni tout retenir, et il faudrait avoir tout appris et tout retenu pour choisir avec discernement le meilleur en toutes choses. Se renfermant dans un cercle, du reste suffisamment large pour remplir la vie d'un homme laborieux, M. Quérard s'est ouvert une voie qu'il a sondée à l'avance, et qu'il parcourt jusqu'à ses extrémités; fort de ses études spéciales, il satisfait à une tâche qui ne l'entraîne pas au delà de ses études; chez lui il n'y a point de fantaisie, il y a un vaste programme exécuté rigoureusement. Aussi la *Littérature française contemporaine* restera, comme les *Bibliothèques françoises* de La Croix-du-Maine et de Duverdier, ses modèles, sont restées. Des ouvrages de l'espèce du *Manuel du Libraire* finissent à peine, qu'il faut les recommencer, et le dernier venu fait oublier immanquablement ceux qui l'ont précédé. Telle a été en France la destinée des bibliographies choisies depuis Guillaume de Bure. Pourquoi M. Brunet, qui décrit et apprécie si bien les livres rares, ne s'est-il pas borné aux livres rares? Il eût attaché son nom à un travail durable, bien conçu et pour lequel nous n'aurions eu que des éloges? cette partie du *Manuel*, nous aimons à le dire, est traitée de main de maître; l'auteur y a montré une expérience consommée et une supériorité qui mérite sans restriction les louanges de la critique. Mais, au lieu de se tenir prudemment dans une branche de la bibliographie où son opinion est reçue par chacun comme une autorité, M. Brunet a voulu sortir de son milieu habituel; il a cru pouvoir tout embrasser. Pour un seul, la charge était trop lourde; néanmoins on ne saurait sans injustice ne pas tenir compte de sa bonne volonté, de son labeur persévérant, de ses actives explorations; et, si le succès n'a pas toujours répondu à ses efforts, c'est qu'il ne suffit pas de découvrir au juste le prix des livres fixés par les libraires, de numéroter curieusement les exemplaires d'un opuscule oublié, d'avoir enfin assisté pendant quarante années aux ventes des bibliothèques pour acquérir cette pratique des sciences et des littératures nécessaire à celui qui veut résumer avec intelligence, dans des listes restreintes et choisies, les monuments les plus dignes des sciences et des littératures.

J.-MARIE GUICHARD.

*
* *

Les conséquences de l'appréciation précédente devaient être subies par quelqu'un. La bienveillance avec laquelle on a généralement parlé de votre livre vous a gâté, aussi ne souffrez-vous, Monsieur, aucun conseil, et la critique même profitable vous irrite. L'apparition de l'article de Jos.-Mar. Guichard fit naître chez vous une vive irritation qui se manifesta par une suite de procédés de fort mauvais goût envers moi. Je vous avais offert, comme hommage à un devancier dans la même carrière, un exemplaire de ma *France littéraire*, en grand papier, que vous avez reçu jusqu'au complet achèvement de l'ouvrage. Lorsqu'eut paru l'article de Jos.-Mar. Guichard, le premier acte de votre colère fut de me supprimer immédiatement la continuation de la 4e édition de votre *Manuel*, que par réciprocité de courtoisie vous m'aviez donnée, tandis que M. Silvestre, votre éditeur, continua à fournir au critique l'exemplaire dont il l'avait gratifié. Vous devez avoir, Monsieur,

parmi vos papiers, une lettre assez verte de moi sur cet étrange procédé. — En 1845, la librairie de Paris ouvrit une souscription en faveur d'un de vos confrères malheureux : des bibliophiles et bibliothécaires des deux mondes y prirent part, mais la rancune vous dicta l'abstention! — Enfin, est venu l'article que vous m'avez consacré dans votre dernière édition, et que je vais commenter : il prouve jusqu'où peut conduire la haine d'un orgueil blessé.

IV

Notice des travaux bibliographiques de J.-M. Quérard,

Par M. Jacques-Charles BRUNET,

Remaniée au point de vue de la vérité altérée.

I. *La France littéraire*, ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les dix-huitième et dix-neuvième siècles, etc. Paris, Firm. Didot, 1827-42, 10 vol. in-8, 120 fr., et plus en gr. papier collé (tirés seulement à trente exempl.).

« Ouvrage indispensable à toutes les personnes qui se livrent à l'étude de l'histoire littéraire de la France, et même à toutes celles qui s'occupent des livres, soit comme bibliophiles, soit comme libraires. C'est un vaste répertoire, bien supérieur, selon nous, aux dictionnaires qui avaient déjà paru sous le même titre que celui-ci [1]. En le rédigeant, l'auteur a fait preuve d'un amour bien louable et d'un courage dont il est juste de lui tenir compte. Néanmoins, quelques critiques lui ont fait le reproche d'avoir surchargé ses pages d'une multitude de titres d'ouvrages qu'on n'a nul besoin de connaître : reproche injuste, sans aucun doute, puisque, d'après le plan de son livre, M. Quérard était dans la dure nécessité d'indiquer tout ce que la presse française a mis au jour depuis le commencement du dix-huitième siècle. Au reste, voici la réponse que M. Quérard lui-même a faite à cette observation mal fondée (voir la page 498 du dixième volume de *la France littéraire*) : « Les critiques, chagrins, malades, dont nous « venons de parler, ne s'apercevraient point, si nous ne prenions la peine de le leur « indiquer, que notre livre n'est point un *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, « mais bien une *Statistique de la France intellectuelle* depuis 1700. »

* * *

Toute bienveillante que soit votre appréciation de *la France littéraire* dans la cinquième édition de votre ouvrage, je ne puis, Monsieur, vous en savoir beaucoup de gré : vous ne pouviez vous déjuger (voy. votre lettre du 19 octobre 1827) ; ensuite, les éditeurs de votre ouvrage étant également ceux de *la France littéraire*, n'eussent pas laissé passer une note malveillante de vous, qui eût pu nuire à la vente d'un de leurs livres.

Permettez-moi, néanmoins, Monsieur, de vous faire remarquer qu'entre l'appréciation de votre article et celui de votre lettre dont je viens de parler, il y a une énorme différence. Dans l'article, vous dites, en parlant de *la France littéraire* : « C'est un vaste répertoire, bien supérieur, selon nous, aux dictionnaires qui avaient déjà paru sous le même titre que celui-ci ». Dans votre lettre, vous me disiez : « Tel qu'il est (l'ouvrage), je le juge très-supérieur à ceux que vos amis les Allemands et les Anglais ont donnés dans le même genre », jugement très-injuste à mon avis. Je vous rappelle, Monsieur, votre opinion d'alors, parce qu'une autre à peu près semblable a été émise plus tard devant feu Ch. Magnin, par des employés du « British Museum ». Ce changement d'opinion viendrait-il de ce que vous avez enfin rendu justice aux estimables travaux de nos érudits voisins d'outre-Rhin et d'outre-Manche. Je vous en féliciterais sincèrement,

[1] Le premier ouvrage portant ce titre est la *France littéraire ou Almanach des beaux-arts*, etc. Paris, Duchesne, 1755, in-24 de 240 pages. Q.

car après tout, il vous ont été très-utiles. Non. Vous vous êtes posé roi des catalographes, et vous n'abdiquerez pas. La modification de votre ancienne opinion vient de ce qu'il ne vous convient plus de parler aujourd'hui aussi gracieusement qu'autrefois d'un ouvrage que l'on a placé dans les établissements littéraires des deux mondes à côté du vôtre, tandis que vous pensez qu'il devrait être bien au-dessous.

Ayant la prétention de faire seul autorité parmi vos rivaux, vous devriez, Monsieur, ne laisser rien à désirer aux personnes qui consultent votre *Manuel*, sur des particularités qu'il leur importe de connaître, touchant les livres que vous citez. Par exemple, vous eussiez dû compléter l'indication de *la France littéraire* par ces deux notes :

« On doit rechercher les exemplaires anciennement reliés, parce que les exemplaires brochés qui circulent aujourd'hui dans le commerce ont trois articles cartonnés, par la volonté des éditeurs : ce sont les articles Panckoucke, Pardessus et Rousselin.

« Deux monographies des derniers volumes ont été tirées à part : celle de J.-J. Rousseau (1836, gr. in-8 de 44 p.), et celle de Voltaire; précédée d'une Introduction intitulée : *De l'Influence de Voltaire sur la société au dix-huitième siècle*, par Aubert de Vitry (1842, gr. in-8 de XXXV et 184 p.). Cette dernière monographie, surtout, méritait bien la peine que l'existence en fût rappelée. »

II. *La Littérature française contemporaine* (dix-neuvième siècle, 1827-1849). Continuation de *la France littéraire*, par M. Quérard. Paris, Daguin frères, et Delaroque aîné, 1840-57, 6 tom. en 12 part. in-8, 96 fr. (Il y en a 50 exempl. tirés sur gr. pap.)

« Le premier volume de cette suite, publié en 1840 [1], et les 288 premières pages du second ont été rédigés par M. Quérard; mais à partir de ce point jusqu'au tome III inclusivement, c'est-à-dire des syllabes BON à GAU, l'ouvrage a été continué par MM. Louandre et Bourquelot [2]. Les trois derniers volumes sont de M. Bourquelot, sauf la collaboration de M. Alfred Maury, depuis la page 369 du quatrième volume jusqu'à la page 496 du tome V. La rédaction et l'impression de *la Littérature contemporaine* ont, comme on le voit, duré pendant dix-sept années [3]. C'est assez dire que le livre est déjà fort arriéré, puisque les premiers volumes ne vont que jusqu'en 1840 et que les autres ont laissé successivement bien des lacunes à remplir. Les erreurs et omissions qu'on a pu remarquer dans les derniers volumes de cette continuation font regretter que M. Quérard ne les ait pas rédigés lui-même. Nous regrettons beaucoup aussi que *la France littéraire* n'ait pas eu tout le succès qu'elle méritait, et qu'après trente années de publication, il en reste encore un trop grand nombre d'exemplaires pour que l'auteur en puisse donner une nouvelle édition complétée et continuée jusqu'à ce jour, et surtout débarrassée d'accessoires qui ont fait un peu multiplier les volumes de la première. »

*
* *

Par les ménagements avec lesquels vous parlez de *la Littérature française contemporaine*, on s'aperçoit bien vite que MM. Didot sont les propriétaires actuels de l'ouvrage. Vous allez être, Monsieur, tout à l'heure débarrassé de votre gêne et pouvoir charger à fond de train sur les autres ouvrages dont vous avez à parler.

Vos regrets, Monsieur, sur le manque de succès que méritait *la France littéraire* sont-ils bien sincères ? Dans votre orgueil démesuré n'êtes-vous pas, au contraire, très-satisfait de vous dire : « Mon *Manuel* a obtenu de 1841 à 1860 deux éditions contre une seule de *la France littéraire !* » Vous ignorez, Monsieur, qu'au détriment de mes intérêts et de ceux du public, l'ouvrage a été tiré à 1,600 exemplaires, nombre trop grand pour espérer pouvoir l'améliorer dans une édition postérieure. Et puis il m'a manqué dès le début, ce qui fait souvent défaut, même aux meilleures productions : de l'habileté, de l'activité chez l'éditeur, et de la publicité dans les journaux. Vous oubliez, monsieur, que j'étais en-

[1] La première livraison fut effectivement imprimée en 1840; mais les hésitations successives des libraires Daguin ralentit l'impression des autres, et le premier volume ne fut réellement terminé qu'en 1842, date que porte la couverture imprimée.

[2] Et deux autres personnes que je me réserve de faire connaître en temps et lieu.

[3] L'une des raisons que les éditeurs firent valoir, lorsqu'ils eurent besoin de me déposséder, c'est que j'allais trop lentement. Mes continuateurs, au nombre de cinq, ont mis treize années, de 1845 à 1857, pour faire quatre volumes et demi, et comment ! Je le dis plus loin. (Voyez le § III.)

tièrement inconnu lorsque je commençai à publier mon livre (dix volumes comme début), et qu'alors la publicité m'eût été nécessaire.

Et pourtant, mon livre a fait son chemin, lentement il est vrai. Si, depuis bientôt trente-six ans (et non trente)[1], les 1,600 exemplaires ne sont pas vendus, c'est qu'un livre de la nature du mien se consulte ou se lit dans les établissements littéraires et ne s'achète guère que pour les riches bibliothèques particulières, et par un nombre restreint de libraires désireux de faire leur commerce autrement que la majeure partie, qui le fait comme elle vendrait des pommes.

Quant aux accessoires dont vous voudriez qu'une seconde édition fût débarrassée, permettez-moi de vous répéter une réponse que j'ai déjà faite, et que vous avez approuvée : Je ne fais pas un *Manuel du libraire*, mais une *France littéraire*. Nos voies à suivre, et que nous connaissons l'un et l'autre, ne sont pas les mêmes. En tant qu'ouvrage national, on exige du mien plus que du vôtre.

III. *Omissions et Bévues de la Littérature française contemporaine*, ou Correctif du tome II, deuxième partie de cet ouvrage (BON-CHR.). Paris, l'Auteur, 1848, in-8 de XVI et 34 pages. « Véritable diatribe. »

*
* *

Affranchi désormais de ménagements vis-à-vis de nos communs éditeurs, ici vous commencez à épancher votre bile contre l'auteur de *la France littéraire*. L'opuscule précédent n'est qu'*une véritable diatribe!* Vous voyez bien, Monsieur, que la qualification à votre adresse de *bouquinographe* est, sinon française, au moins juste, quoique vous prétendiez être bibliographe. Comme presque toujours, vous n'avez vu que le format et le nombre de pages de cet écrit; vous ne l'avez pas même ouvert avant de le juger, car vous eussiez vu que je signalais avec une grande bonne foi 788 omissions et bévues! pour la deuxième moitié du second volume de *la Littérature française contemporaine*, en appuyant presque toujours mes critiques de la citation d'une source (*la Bibliographie de la France*) où l'on n'avait pas même exactement puisé. Feu le baron Frédéric de Reiffenberg, homme d'érudition et d'esprit, qui n'était pas moins distingué que d'autres comme bibliophile et bibliographe, ne s'est pas borné à ne voir que le titre et le format de l'opuscule, ainsi que vous, Monsieur; il l'a lu avant de le juger, et voilà ce qu'il en a dit dans son *Bulletin du bibliophile belge* (t. V, p. 132). « L'errata de la moitié de ce second volume est effrayant, mais c'est une preuve sans réplique. A cette manière d'argumenter on ne peut opposer que le silence ». Qu'eût dit le baron Frédéric de Reiffenberg s'il eût pu prévoir que 788 omissions et bévues pour un demi-volume, multipliées dans la même proportion pour les quatre derniers volumes, élevaient le chiffre à 6,792, non pas pour omissions de titres d'ouvrages, mais bien d'articles, comprenant au moins trois indications de livres en moyenne. Les omissions sont considérables, et les bévues!!! Ne fissiez-vous que parcourir quelquefois les livres que vous citez, et particulièrement ceux de bibliographie, sur lesquels vous prétendez parler en maître, vous vous seriez bientôt aperçu que mes continuateurs pour *la Littérature française contemporaine :* 1° n'étaient aucunement préparés à ce travail, et n'avaient pas même étudié préalablement la partie des auteurs anonymes et pseudonymes, très-importante dans une semblable publication; 2° que peu de personnes ont pris intérêt à leur livre pour leur faire des communications; 3° qu'ils ont fait peu ou point de recherches; 4° qu'ils se sont bornés à dépouiller, sans soin, ainsi que le démontrent les *Omissions et Bévues*, la *Bibliographie de la France*, mais par contre ils ont très-largement puisé dans deux de mes ouvrages. Vous n'eussiez pas alors qualifié une critique de bonne foi de *véritable diatribe*. Le prospectus du tome XII de *la France littéraire*, postérieur à la brochure en question et aux observations critiques disséminées dans les *Supercheries littéraires dévoilées*, donne pages 4 à 6, sur deux colonnes, un *petit errata de la Littérature française contemporaine*. Si vous aviez lu ces pages, vous eussiez été de nouveau édifié sur les continuateurs

[1] Il y a donc déjà trente-six ans que la maison F. Didot est propriétaire de la *première édition*. C'est une question à soumettre, et que je soumettrai, à la Commission pour la propriété littéraire qui fonctionne aujourd'hui. Un libraire, au détriment de l'auteur et du public, peut-il être pendant trente-six ans possesseur de la *première* édition d'un livre ? ce qui équivaut à une possession perpétuelle. Le livre a trop vieilli pour rendre les services qu'on en attend, et l'auteur se trouve frustré du prix de ses veilles et de ses sacrifices.

de l'ouvrage dont j'ai été dépossédé ; mais vous ne lisez rien, pas même les livres de votre spécialité, car vous êtes *bouquinographe;* sans cela, vous eussiez vu que ces messieurs, loin de nettoyer les écuries d'Augias, les ont, sans s'en douter, encombrées à nouveau. Ainsi, tous les mémoires supposés publiés vers 1830, et ils sont en assez grand nombre, ont été cités aux noms des personnages qu'ils concernent ; puis, viennent les indications d'auteurs imaginaires, tels que *Cartouche!!!* (II, 531); *Clément XIV,* pour sa correspondance avec Bertinazzi (III, 17), ouvrage apocryphe, de la composition d'H. de Latouche ; *Lemuel Gulliver!!!* (V, 80); *Lorenzo* (V, 182), pour M. Drieude ; *Richone* (VI, 184), pour M. Louis Say (de Nantes), et tant d'autres. Dans une autre série de bévues, le *petit errata* cite les articles mal placés, les confusions de noms, les doubles emplois, les fausses attributions, les noms d'auteurs altérés, dont les *Omissions et bévues,* publiées en 1848, n'avaient pu parler. Aucune bibliographie n'est exempte d'erreurs et d'omissions, mais l'ouvrage qui en renferme un si grand nombre, qui n'a pas été rédigé dans de meilleures conditions qu'il ne l'a été, devait être une mystification d'un bout à l'autre, et c'est ce qui est arrivé [1]. J'en appelle donc de votre malveillante opinion sur ma brochure aux personnes qui l'ont lue, tandis que vous, Monsieur, vous n'en avez vu que le titre, et de parti pris vous l'avez *éreintée.*

IV. *La France littéraire...,* par J.-M. Quérard, tomes XI et XII. Corrections. — Additions. — Auteurs pseudonymes et anonymes dévoilés. Paris, l'éditeur, 1854-57, 1859-62, 2 vol. in-8 à deux colonnes, 48 francs (*lisez :* 60 francs).

« Voilà le dernier titre donné à cet ouvrage, qui portait d'abord celui-ci : *la France littéraire : les Ecrivains pseudonymes et autres mystificateurs de la littérature française pendant les quatre derniers siècles, restitués à leurs véritables noms.*

« Les lettres A-K, qui forment ordinairement la moitié dans tous les dictionnaires, sont contenues dans les 203 pages du tome XI (ou premier supplément) de celui-ci qui en a 703 (*lisez* : 708). Le douzième volume se compose de trois livraisons, dont la dernière doit paraître à la fin de 1862 » (*lisez* : de quatre livraisons, dont la dernière paraîtra en mai prochain).

*
* *

Votre remarque au sujet du tome XI, pour n'être pas bienveillante, n'en est pas moins parfaitement juste. Si vous aviez lu le prospectus du tome XII de *la France littéraire,* vous sauriez pourquoi les lettres A à K ont une brièveté sans proportion avec l'étendue des lettres suivantes. Le tome XI ne fut dans l'origine que le commencement de la table des *Supercheries littéraires dévoilées.* La rédaction de *la Littérature française contemporaine,* que je suivais avec attention, était si lâche, si pleine d'erreurs et d'omissions, que j'eus un profond chagrin de ce que mon nom eût servi d'abord d'étiquette à un sac qui ne renfermait plus que des graines trop vertes. Je pris le parti de remanier les dix premières feuilles de cette table, d'y introduire des articles omis entièrement par M. Bourquelot et d'en compléter d'autres. Je fis alors, par une heureuse combinaison, d'une même composition deux publications particulières, et donnai à l'une d'elles le titre de *la France littéraire.* J'élargis successivement ma rédaction, jusqu'au jour où je m'aperçus qu'après avoir mis très-fortement à contribution mes *Supercheries littéraires dévoilées,* on procédait ainsi à l'égard du tome XI de *la France littéraire,* et que l'on me rendait par là le collaborateur forcé d'un livre auquel j'étais entièrement étranger. Je pris le seul parti possible. Je fus d'abord sobre d'additions, puis je les suspendis tout à fait jusqu'à ce que cette publication rivale fut achevée, et que je n'eusse plus à redouter les emprunts. De là le peu de proportion entre les premières et dernières lettres. Mais si Dieu me prête vie, et mes souscripteurs leur appui, je veux faire une seconde édition du

[1] Ce n'est pas sans fondement que M. Mérimée, sénateur, disait dans son discours au Sénat, séance du 10 juin 1861, à l'occasion de la pétition de Mme Libri..... « Avaient-ils d'ailleurs pour cela une aptitude spéciale ? Non, sans doute, les élèves de l'Ecole des chartes sont initiés, par des études fortes et suivies, à la connaissance des anciennes écritures, à l'histoire du moyen âge, à ses mœurs, ses habitudes ; mais ce ne sont pas des bibliographes : ils n'ont rien qui les désigne particulièrement pour la recherche de l'origine des livres, pour celles des signes, des estampilles, des reliures, qui peuvent les faire reconnaître ; sur tous ces points un bon bouquiniste est plus habile qu'eux. »

tome XI, qui serait divisé en deux très-gros volumes, dans lequel je rétablirais l'uniformité du plan, suivant la marche du tome XII, d'après lequel je tiens à être jugé comme bio bibliographe. Cette deuxième édition comblerait bien des lacunes de biographies et de bibliographies récentes, ainsi que l'a fait le tome XII.

V. *Les Auteurs déguisés de la littérature française au dix-neuvième siècle.* Essai bibliographique pour servir de supplément aux recherches de A.-A. Barbier sur les ouvrages pseudonymes. Paris, au bureau du Bibliothécaire, 1845, grand in-8 de cinq feuilles et demie, 4 francs.

Ballon d'essai de l'ouvrage suivant. C'est la réunion d'articles qui avaient paru dans le *Moniteur de la librairie.*

C'est par malveillance ou par ignorance (choisissez, Monsieur), que vous donnez à cette brochure le titre de *Dictionnaire des auteurs déguisés de la littérature française au dix-neuvième siècle,* ouvrage qui n'a jamais existé; que, d'après vous, j'aurais pourtant commencé dès 1845, et que je n'aurais pas continué! Ne sortez pas de vos vieilleries, monsieur le bouquinographe, vous pourriez déchoir de votre haut rang d'infaillibilité en vous occupant de livres français modernes.

VI. *Supercheries littéraires dévoilées.* Galerie des auteurs apocryphes, supposés, déguisés, plagiaires, et des éditeurs infidèles de la littérature pendant les quatre derniers siècles. (Ensemble les industriels littéraires et les lettrés qui sont anoblis à notre époque.) Paris, l'éditeur, 1845-1854, cinq volumes in-8.

« Ouvrage curieux, quoique dans ses révélations indiscrètes il se trouve bien des choses hasardées et des critiques plus malveillantes que justes, ce qui, pourtant, n'a pas nui au succès de l'ouvrage, dont les premiers volumes, tirés à 500, sont entièrement épuisés. Le cinquième volume, en grande partie occupé par la table, n'a été complété qu'en septembre 1860, et, selon les annonces de l'auteur, il n'en a été tiré que 250 exemplaires. »

*
* *

Là, encore, je vous reprocherai, Monsieur, comme à l'occasion de *la France littéraire,* l'oubli d'un renseignement que vous deviez aux personnes qui consultent votre ouvrage. C'est que des *Supercheries littéraires dévoilées* il a été tiré à part un long article, qui m'a valu et des éloges et de sévères reproches, selon le parti qui les émettait. Je veux parler de la *Notice bibliographique des ouvrages de M. de Lamennais, de leurs réfutations, de leurs apologies et des biographes de cet écrivain.* 1849, in-8 de 149 pages.

Un autre reproche, à l'occasion de votre citation de ce dernier ouvrage. Comment vous, Monsieur, qui vous posez en quelque sorte le comme taxateur des livres que vous mentionnez, pouvez-vous, dans la dernière livraison de votre *Manuel,* qui a paru en janvier, coter à 100 francs un ouvrage qui se vend 150 francs depuis deux ans? (Voyez divers numéros du *Bulletin du bouquiniste*). N'est-ce pas encore avec l'intention d'en rabaisser la valeur littéraire par la valeur vénale?

Quant à votre opinion sur cet ouvrage, permettez-moi, Monsieur, d'en tenir peu de compte. Les bibliographes pratiques, très-distincts des critiques bibliographes, ne peuvent avoir la prétention de porter de jugements sans appels. Il y a quelqu'un qui leur donnerait tort : c'est tout le monde. L'on attend d'eux autre chose que de l'exactitude, et de ne pas mettre la passion à la place de la conscience. Votre livre, Monsieur, ne remplit pas toujours cette dernière condion. Vous avez attaqué sans ménagement ceux qui portaient ombrage à votre célébrité, et moi, dont les travaux n'ont point obscurci votre gloire, je suis la dernière victime que votre orgueil ait essayé de faire. Votre opinion sur les *Supercheries littéraires dévoilées* ne me blesse guère. Vous êtes bouquinographe, Monsieur : la littérature moderne vous est inconnue; et si, par hasard, vous émettez un jugement sur l'une de ses productions, c'est à coup sûr la couverture qui vous l'a dicté.

Les *Supercheries littéraires dévoilées* sont, Monsieur, une œuvre de courage; mais la vérité n'est pas toujours bonne à dire, surtout aux gens de lettres, gens vaniteux et hargneux quelquefois, j'en ai une preuve en vous, Monsieur, par suite de l'article de J.-M. Guichard; quelques-uns se sont trouvés froissés dans leur amour-propre, et j'ai été déféré jusqu'à quatre fois devant les tribunaux, fait unique à l'égard d'un bibliographe!

Quels qu'aient été les dangers que m'a fait courir cette publication, je n'en prépare pas moins, avec une grande activité, une seconde édition. Vous l'avez vue annoncée, et vous n'en dites mot. Si vous m'avez consacré, exceptionnellement, deux colonnes dans votre *Manuel*, ce n'a pas été en vue de m'être favorable, mais afin d'avoir plus de place pour épancher votre bile. Annoncer la deuxième édition des *Supercheries*, n'était-ce pas, en effet, constater le succès de la première[1]?

VII. *Dictionnaire des ouvrages polyonymes et anonymes de la littérature française.* 1700 à 1845. Livraisons 1 à 3. *A.-Almanach.* Paris, l'éditeur, 1846, in-8 de 240 pages, 6 fr. 75 c., et sur grand papier collé, 13 fr. 50 c.

*
* *

Permettez-moi, monsieur, de suppléer à votre mutisme sur cet ouvrage, qui ne mérite pas un si superbe dédain.

Conçu sur une très-grande échelle, ce Dictionnaire eût compris tous les ouvrages anonymes dont les auteurs ont été découverts et ceux qui sont restés inconnus (ces derniers d'après Georgy, les anciennes *France littéraire*, les journaux de bibliographie depuis 1763 jusqu'à ce jour, Fleischer, etc.), les collections, les recueils académiques, les revues, ainsi que le constatent les trois livraisons publiées. Il eût formé près de 10 volumes. La révolution de 1848 en a arrêté la publication, comme elle a arrêté celle de bien d'autres ouvrages; je ne l'ai pas repris depuis, parce que le bibliographe ne peut même pas dire avec George, de la *Dame blanche*, j'ai

Douze cents francs
D'appointements
Et l'on ne dira pas que je fais des folies,
Car *j'élève* un château sur mes économies.

Les notes recueillies s'élèvent bien à soixante mille.

VIII. *Le Quérard.* Archives d'histoire littéraire, de biographie et de bibliographie françaises. Complément périodique de *la France littéraire.* Paris, au bureau du journal, 1855-1856, deux volumes in-8, 20 francs.

Ici, soit dit en passant, vous avez, Monsieur, deux fois altéré ce titre. Ce ne sont point des *Archives littéraires*, et le journal est présenté comme complément *périodique* de *la France littéraire.*

« Troisième ouvrage périodique de ce genre que, de son propre aveu, l'auteur s'est vu forcé d'interrompre, faute d'un nombre suffisant d'abonnés. Dans ce dernier, à côté de quelques bons articles, se trouvent beaucoup de choses dépourvues d'un véritable intérêt, et aussi des assertions assez singulières; par exemple, on y lit que, depuis la mort des Van Praet, des Barbier, des Peignot et des Renouard, il n'y a plus de bibliographes en France, et qu'il ne nous reste plus que des *faiseurs de Manuels.* Or, nous aimons à le reconnaître, jamais peut-être la bibliographie n'a été cultivée chez nous avec tant d'ardeur et de succès que de nos jours. Bien peu de personnes, il est vrai, embrassent, dans toutes ses parties, l'étude de cette science ardue, et en font leur unique occupation; mais un certain nombre de savants et de bibliophiles lettrés ont écrit, sur les spécialités qu'ils affectionnent le plus et qu'ils connaissent à fond, d'excellentes monographies bibliographiques, qui contribueront efficacement au progrès de la connaissance raisonnée des livres. Quant à l'auteur du *Manuel du libraire*, il avoue franchement que, ne se connaissant pas de titres littéraires aussi *brillants* que ceux dont s'enorgueillit l'auteur des *Supercheries*, il accepte volontiers la modeste qualification de *faiseur de Manuel*, sous laquelle il est désigné, et qui, jusqu'ici, lui a porté bonheur, laissant au savant M. Quérard celle de *chef de la bibliographie française*, qu'il s'est bénévolement donnée, sans

[1] Cette seconde édition sera mise sous presse quand le tome XII de *la France littéraire* sera terminé. Augmentée de deux tiers, elle sera imprimée en caractères compactes, à deux colonnes, afin de ne pas dépasser le nombre de cinq ou six volumes, chacun de cinquante feuilles : elle paraîtra par livraisons de dix feuilles.

avoir remarqué que si la pénurie de bibliographes était chez nous aussi grande qu'il le supposait, il se trouverait être placé dans la position d'un *colonel sans régiment.* »

IX. *Retouches au nouveau Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes de M. E. de Manne;* par l'auteur des *Supercheries littéraires dévoilées.* Paris, l'auteur, 1862, grand in-8 de VIII-46 pages à deux colonnes, 4 francs.

V

Calomnies de M. Brunet.

Vous voyez, Monsieur, où conduit la passion. Vous avez fourni à votre cadet l'occasion de vous donner une leçon de bibliographie, en relevant dans la notice qui précède les inexactitudes et les omissions qui la déparent.

J'aurais bien des observations à faire sur votre dernière note, mais je veux arriver tout de suite aux deux calomnies qu'elle renferme.

Vous dites, en parlant du *Quérard*, « qu'il se trouve dans ce journal beaucoup de choses dépourvues d'un véritable intérêt (ne voudriez-vous pas parler de l'indication des ouvrages nouveaux que d'après mon plan j'étais obligé de donner?), et aussi des assertions assez singulières, par exemple, on y lit que, depuis la mort des Van Praet, des Barbier, des Peignot et des Renouard, il n'y a plus de bibliographes en France, et qu'il ne nous reste que des *faiseurs de Manuels.* »

Quand on porte une accusation si ridicule, il ne faut point, Monsieur, altérer sciemment la forme, il faut même citer la page où elle se trouve formulée, afin que chacun puisse vérifier si l'imputation est vraie. Or, je vous donne, Monsieur, le démenti le plus formel que j'aie jamais imprimé, je pourrais ajouter que j'aie jamais dit « qu'il ne nous reste plus en France que des *faiseurs de Manuels.* » Dans l'intérêt d'une injuste rancune contre moi, et cherchant à vous venger, vous avez inventé pour votre besoin cette première calomnie, et comme on tue partout les gens avec l'arme du ridicule, vous vous êtes dit, Monsieur, j'atteindrai mon but. Mais toute calomnie est déférable aux tribunaux, et n'était votre grand âge, vous eussiez mérité que je vous y fisse comparaître; j'ai préféré vous traduire devant les bibliophiles auprès desquels vous m'avez calomnié, ils prononceront entre nous deux.

Voici le paragraphe du *Quérard* (1856) p. 2, que vous avez tronqué à dessin.

« Qu'avons-nous en France qui nous représente cette science, cultivée chez nous autrefois par Ant. Duverdier, Lacroix du Maine, Naudé, Baillet, Lelong, Nicéron, Rive, Mercier de Saint-Léger, Camus, et plusieurs membres de l'ancienne Académie des inscriptions, et, dans ces derniers temps, par Daunou, de savante et honorable mémoire; par A.-A. Barbier, Ch. Nodier, G. Peignot, par Renouard et Weiss, qui seuls ont su conserver à la vieille tradition tout son intérêt et toute son utilité? Qu'avons-nous, disons-nous, qui puisse faire prendre goût à cette science? Rien; on semble, au contraire, s'être attaché à la rendre repoussante par une sécheresse désespérante. »

Votre calomnie, Monsieur, est-elle assez évidente. Y a-t-il quelques mots, dans ce paragraphe, qui fassent allusion, même de loin, aux *faiseurs de Manuels*, imputation que vous m'attribuez si bénévolement.

Jamais non plus je n'ai imprimé, mais je n'ai cessé de dire et de répéter depuis plus de dix ans, que nous avions en France des bibliographes pratiques, généraux et particuliers, et point de bibliographie nationale, proprement dite. Pensez-vous, Monsieur, que nos deux ouvrages se complétant l'un par l'autre, pour la partie française, puissent en constituer une? On n'a toujours pensé qu'aux vendeurs et acheteurs de livres, mais jamais à la classe intéressante et nombreuse des gens d'études, qui ont besoin de connaître tout ce qui a été publié en livres, brochures et articles sur la plus minime partie de l'une ou l'autre des connaissances humaines dont ils s'occupent : un guide pour l'ouvrier de l'intelligence et en même temps un aide-mémoire pour le bibliothécaire. La table méthodique de votre ouvrage est certes très-précieuse; mais quand même vous auriez donné autre chose qu'un choix arbitraire de livres, très-grand, il faut en convenir, le plan de cette table permet-il d'arriver complétement et instantanément à remplir ce but? Il reste donc aux travailleurs nos monographies bibliographiques dont je reconnais toute l'utilité et l'importance, aussi en ai-je fait pour ma part un certain nombre, que,

PUBLICATIONS RÉCENTES DU MÊME AUTEUR

Retouches au nouveau Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes de M. Ed. DE MANNE; par l'auteur des *Supercheries littéraires dévoilées*. Juillet 1862, in-8° de VIII-46 pages à 2 col. 4 fr.

« La bibliographie faite avec soin devient l'un des précieux éléments de l'histoire littéraire d'une nation; elle est fort utile pour les biographes. — Il faut, chez les personnes qui la cultivent, et du goût et de l'aptitude, afin de ne rien produire que d'exact; autrement la bibliographie deviendrait la source d'une multitude d'erreurs et de confusions. Les révélations des auteurs anonymes et pseudonymes sont non-seulement piquantes pour les gens du monde, mais encore importantes pour l'histoire littéraire et la biographie; ce sont là des mystères des littératures que les érudits ont toujours cherché à découvrir... »

C'est parler en connaisseur et en maître; M. Quérard, qui a placé ces lignes en tête de sa brochure intitulée : *Retouches au nouveau Dictionnaire de M. E. de Manne*, a publié de grands travaux bibliographiques dont nous avons tous fait notre profit, et nous nous sommes plu à le reconnaître en toute occasion qu'il avait bien mérité de la librairie et de la science. Nous comprenons qu'après avoir consacré sa vie à cette spécialité absorbante, il laisse paraître quelque impatience contre les écrivains qu'il appelle les bibliographes amateurs, et il est peut-être dans son droit.

Cependant, à notre point de vue plus désintéressé, nous nous demandons si la critique très-compétente de M. Quérard ne gagnerait pas à s'exercer avec encore plus de mesure et d'égards, surtout lorsqu'il s'agit d'un livre qui, par son sujet, fait concurrence de près ou de loin aux travaux de l'auteur des *Supercheries littéraires dévoilées*. Aussi, quand M. Quérard constate que M. de Manne, poëte et auteur dramatique, *a fait infidélité à Thalie pour aller papillonner autour de la grave Mnémosyne*, il ne présente pas un argument suffisant contre le mérite du livre de M. de Manne. Nodier et d'autres littérateurs éminents n'ont-ils pas traité avec succès des matières bibliographiques?

Quoi qu'il en soit, le curieux travail de M. Quérard, publié sous la forme de *Table alphabétique des auteurs pseudonymes dévoilés* (que n'a point donnée M. de Manne, ainsi qu'un erratum, porté d'une à sept pages), prouve une connaissance approfondie de ces mystères littéraires, et sera recherché par les possesseurs du *Nouveau Dictionnaire*, qu'il rectifie et qu'il complète; mais nous doutons que M. de Manne se montre reconnaissant du soin que M. Quérard a pris de le *retoucher* avec tant de sollicitude. (J. T., *Chron. de la Bibliogr. de la France*), 1862, p. 167.

Les développements donnés par M. de Manne à la deuxième édition de son livre ne sont, toutefois, pas de nature encore à satisfaire un critique aussi sévère que l'auteur de *la France littéraire*. Ce dernier, sans contester les améliorations de la seconde édition, n'en a pas moins été choqué de nombreuses erreurs : titres de livres dénaturés, fausses attributions d'auteurs, dates inexactes, etc. Aussi a-t-il pensé qu'il valait la peine de les signaler au public, et s'est-il mis à publier la brochure dont nous avons donné ci-dessus le titre.

Les trente-neuf premières pages se composent d'une table alphabétique des auteurs pseudonymes (que n'a point donnée M. de Manne). L'auteur l'ayant rédigée à son usage, a pensé, avec raison, qu'elle serait utile aussi aux possesseurs du volume de M. de Manne qu'elle complète; il y a introduit quelques observations critiques, diverses modifications et restitutions. En second lieu, la brochure reproduit l'erratum qui termine le *Nouveau Dictionnaire*, augmenté des erreurs et omissions découvertes par M. Quérard (*sept pages au lieu d'une*). On voit que le livret de ce dernier est un véritable supplément au livre de M. de Manne, dont on doit savoir gré à l'illustre bibliographe. Il trahit à la vérité le mécontentement d'un critique rigoureux, mais il n'a en aucune façon les caractères d'une composition faite dans un esprit d'étroite jalousie ou de mesquine hostilité (Aug. Sch., *Bull. du bibliophile belge*, nov. 1862, p. 385).

Table alphabétique des auteurs pseudonymes dévoilés, que M. de Manne n'a point donnée, avec des restitutions et rectifications à plusieurs noms cités, et un errata d'une page, du conservateur adjoint de la Bibliothèque impériale, porté à sept, telle est la brochure de M. J.-M. Quérard, indispensable aux possesseurs de la seconde édition de l'ouvrage de M. de Manne, et curieuse pour les non-possesseurs. Dans sa préface, M. J.-M. Quérard signale vingt-cinq pseudonymes les plus connus, dont le livre de M. de Manne n'a fait aucune mention (*Bull. du bibliophile*, de J. Techener, oct.-nov. 1860, p. 1356).

Les Robespierre. *Monographie bibliographique.* Mars 1863, gr. in-8° de 44 pag. à 2 col. 4 fr.

Extr. du tome XII de *la France littéraire*. Tiré à 100. 320 numéros.

Paris. — Typographie HENNUYER, rue du Boulevard, 7.